

Convocation du Conseil Municipal

*Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :*

**Lundi 14 septembre 2026
à 19h30 en mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Rétrocession au profit de la commune des espaces verts du lotissement « L'Orée des Bourdonnières » et abrogation de fait de la délibération n°2023_03_DEL_16
2. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Le Mans Métropole du 08/07/2026
3. Avis sur le projet de pacte de gouvernance 2026-2032 de Le Mans Métropole
4. Groupement de commandes pour la fourniture d'électricité constitué pour la durée relative au mandat électoral débutant en 2026
5. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
6. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitations (TVLH) à compter de 2027
7. Cessions d'un bien immobilier communal au profit de Le Mans Métropole – Sanitaires SETRAM – autorisation de signature
8. Convention prêt minibus et véhicules communaux
9. Convention de prêt du gymnase au CFA 2026/2027
10. Subvention exceptionnelle association Corpus Ludus Tabularis – 288 euros
11. Organisation du repas des anciens 2026
12. Nom de la Lettre d'Information de Rouillon
13. Avenant au Bail à construction BEB HIBOU, suite bornage

Décisions du Maire
Questions diverses

Le Maire, Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00
Fax : 02 43 47 85 52

Site : www.ville-rouillon.fr